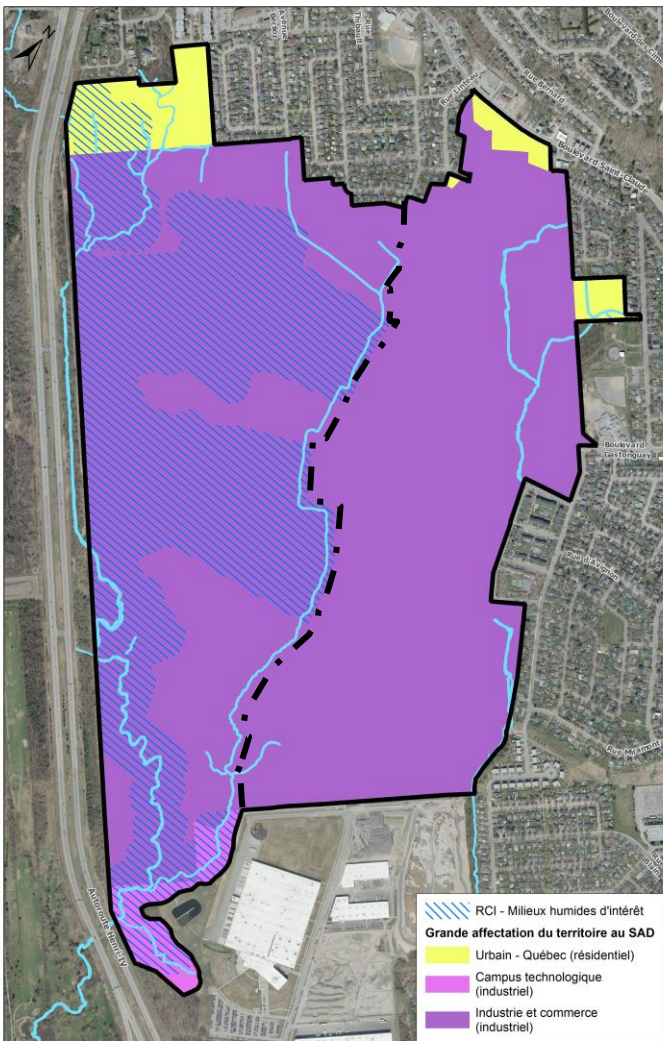


SECTEUR CHAUVEAU

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR CHAUVEAU

- Affectation industrielle prédominante (SADr)
- ▨ Application du RCI sur les milieux humides d'intérêt à l'ouest du ruisseau central (PRMHH)
- ⌈⌋ Ajustement du territoire de PPU à l'est du ruisseau central



SECTEUR CHAUVEAU

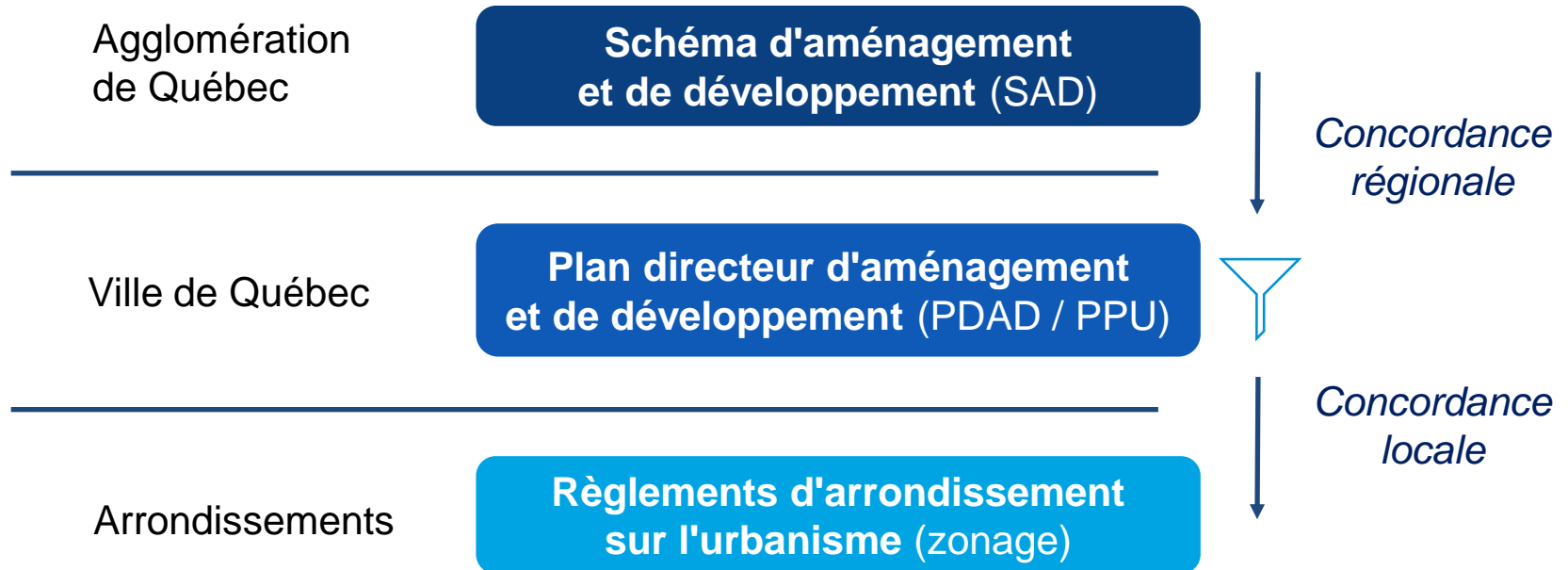
Modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADr), R.A.V.Q. 1744

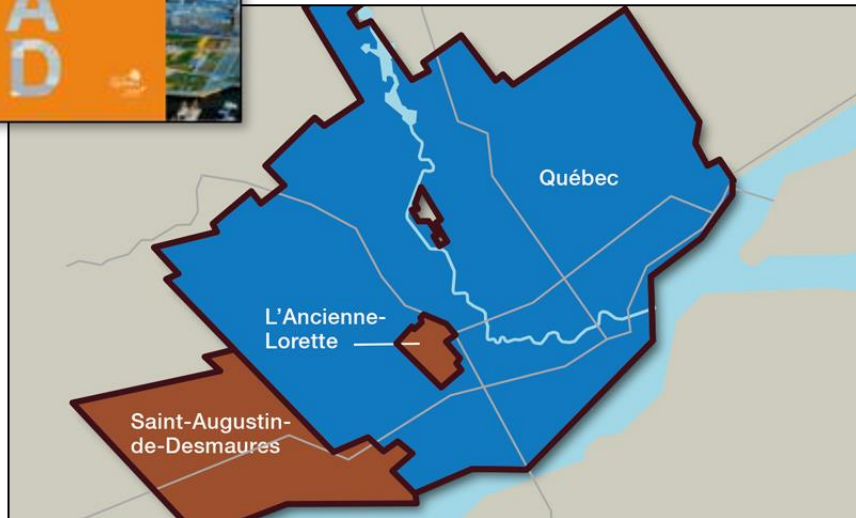
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

13 mars 2025



- Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- Quartier Des Châtel
- À proximité des axes :
 - Boulevard Saint-Claude
 - Autoroute Henri-IV
 - Boulevard de l'Ormière





Qu'est-ce que le SAD?

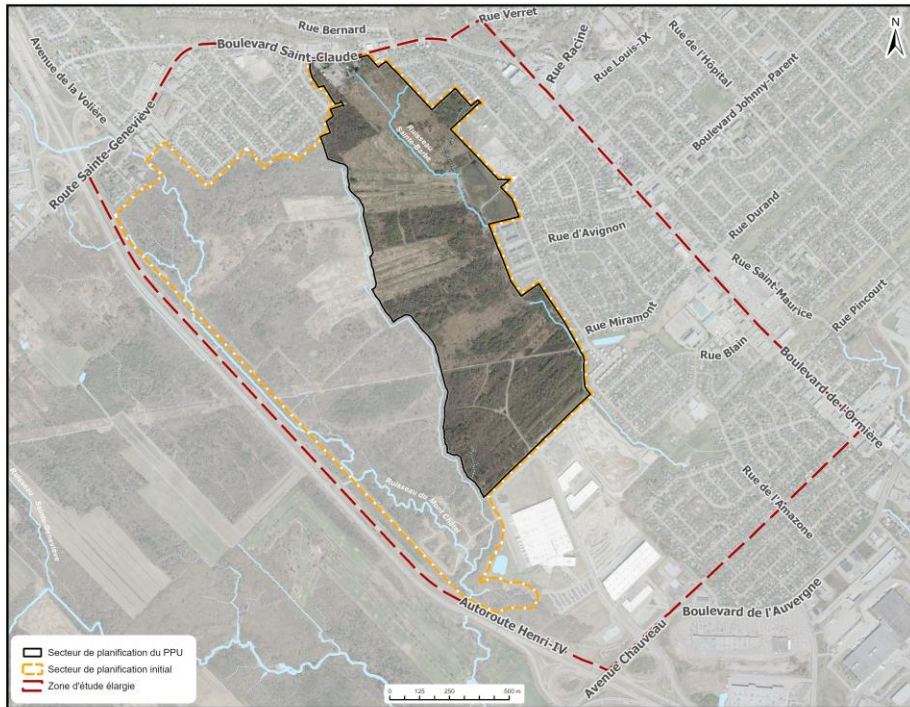
Un document de planification de l'agglomération de Québec

- Planification et vision régionale
- Établit les lignes directrices de l'aménagement du territoire
- Permet de coordonner les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées
- Détermine les grandes affectations du territoire

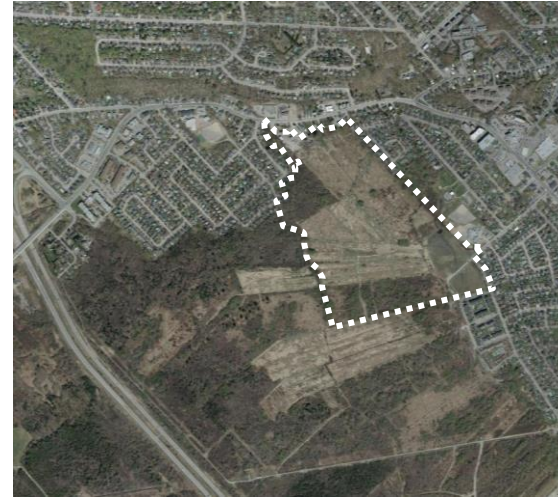
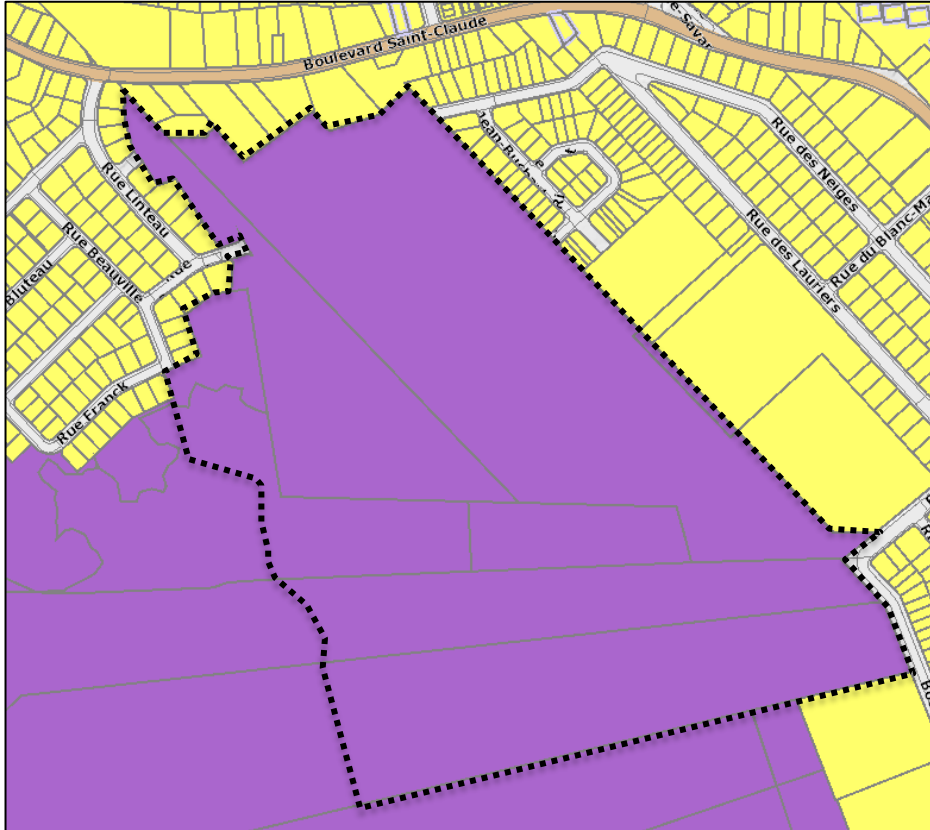
Qu'est-ce qu'un PPU?

Un outil dont dispose la Ville pour orienter son développement

- Planification à échelle réduite
- Énonce une vision pour un secteur donné
- Présente des orientations et des objectifs d'aménagement
- Propose des moyens concrets de mise en œuvre (normes d'implantation, densités, programmes, règlements, etc.)



SADR EN VIGUEUR



LÉGENDE

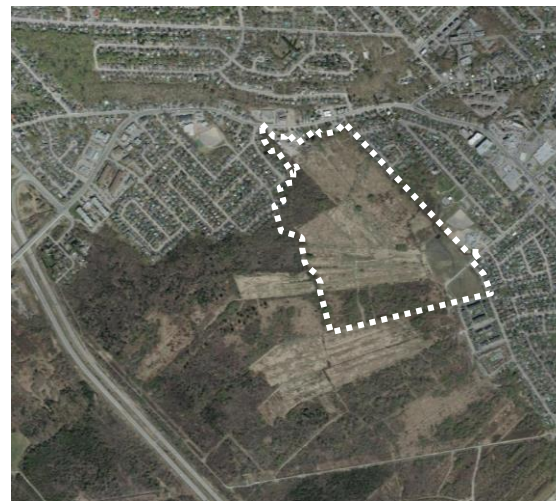
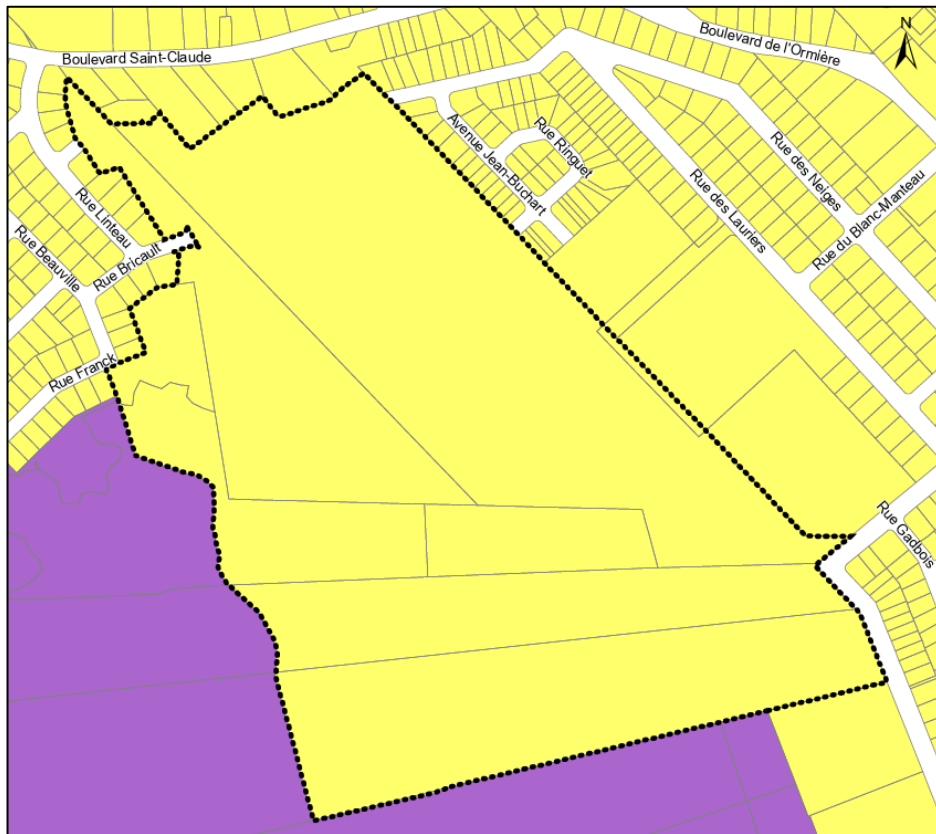


Urbain – Québec



Industrie et commerce

SADR PROPOSÉ



LÉGENDE



Urbain – Québec




Industrie et commerce

Grands groupes d'usages associés

- **Habitation**
- **Administration et services professionnels**
- **Vente au détail et services personnels**
- Hébergement
- Vente au détail et services spécialisés
- Vente au détail et services à contraintes
- Récréation de plein air intensive
- Agriculture sans élevage

À envisager dans
les règlements
municipaux



Les usages permis
au zonage peuvent être
précisés par rapport aux
grands groupes
autorisés au SADr
en fonction des objectifs
d'aménagement


Densités associées à cette affectation

	Habitation Minimum	Administration	Vente au détail Maximum	Hébergement
Urbain	32 log/ha	5 500 m²	6 000 m²	20 000 m ²
Industrie et commerce	s.o.	1 500 m ²	7 500 m ²	1 500 m ²

Modification au SADr

Étape	Date (2025)
Adoption du projet de règlement modifiant le SADr Conseil d'agglomération	5 février
 Assemblée publique de consultation sur le SADr	13 mars
Adoption du règlement modifiant le SADr Conseil d'agglomération	2 avril
Entrée en vigueur	Juin

Planification globale du secteur Chauveau

Étape	Date
Dialogue citoyen <ul style="list-style-type: none">• Atelier participatif avec des acteurs ciblés en environnement• Ateliers d'échanges avec les citoyens• Questionnaire en ligne• Atelier participatif avec des acteurs clés• Séance d'information et d'échanges – bilan des ateliers	Février - juillet 2024
 Version préliminaire du PPU <ul style="list-style-type: none">• Assemblée publique de consultation• Demande d'opinion au conseil de quartier Des Châtelers• Consultation écrite	Fin avril 2025
Adoption du PPU <ul style="list-style-type: none">• Conseil municipal	Juin 2025

SECTEUR CHAUVEAU

Modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADr), R.A.V.Q. 1744

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

13 mars 2025